



# CHARTRE D'ENTREPRISE

Aménagement



Paysage



Génie civil



Environnement



Gestion des eaux



OPC



Fontainerie



Sites et sols pollués



## Mot du dirigeant

Les sociétés familiales raisonnent en termes de générations.

C'est ainsi qu'OGI continue à se développer en ayant acquis de nouvelles compétences, étendu sa présence territoriale et préparé la génération suivante. Veillant à perpétuer ses valeurs de confiance, d'esprit d'équipe et de valorisation de l'humain, **la force d'OGI réside dans ses femmes et ses hommes dont le savoir-être égale le savoir-faire.**

**Respect et compétence sont les deux piliers d'OGI.** L'ensemble des collaborateurs apporte le conseil et l'ingénierie dans les domaines de l'aménagement, de l'environnement, de l'amiante, de la démolition, de la fontainerie et du génie civil afin de mettre à disposition de nos **donneurs d'ordres** toute l'expertise et le savoir-faire en réponse à leurs contraintes et à leurs besoins.

En contact étroit avec les acteurs politiques et économiques, ayant une bonne connaissance de leur environnement, de la population et de son évolution, **les collaborateurs d'OGI** interagissent régulièrement sur un même projet pour que chacun exploite **le meilleur de ses qualités.**

Que ce soit en interne ou lors de nos interventions dans les projets, nous devons considérer l'Environnement, le Bien-Être et la Qualité comme de formidables vecteurs d'amélioration et de différenciation et non comme des contraintes et des freins à l'évolution. Nous devons affirmer notre identité et être fiers de notre histoire, de nos valeurs et de l'avenir que nous souhaitons construire ensemble.

C'est une vision globale, qui associe court et long terme, au service de **l'intelligence locale de l'aménagement du territoire.** Cette vision permet de **rester proche et de voir loin.**

À vos côtés, **sensibles à vos ambitions,** OGI est depuis sa création une **aventure collective !** Dans cet esprit, continuons à mobiliser cette énergie collective au service de nos **projets,** de nos **clients** et de nos **partenaires.**

**Julien Deveau**

## Notre charte d'entreprise

La charte d'OGI énonce les valeurs fondamentales d'OGI, ainsi que ses missions s'inscrivant dans le cadre de son projet d'entreprise.

Chaque collaborateur est appelé à réfléchir et à agir dans son activité professionnelle selon ces lignes directrices et à contribuer ainsi au succès d'OGI.

La présente charte a valeur d'engagement pour la Direction comme pour l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs d'OGI.

A ce titre, nous avons souhaité aborder plus précisément notre démarche RSE.

Celle-ci doit imprégner chacune des actions entreprises par chacune et chacun d'entre nous.

Cette charte n'est ni exhaustive, ni figée et se doit d'évoluer dans le temps pour répondre à tous les enjeux qui pourraient venir offrir de nouvelles perspectives.

A ce titre, elle pourra être révisée annuellement et diffusée régulièrement.

## **Notre mission**

Nous sommes un bureau d'études indépendant, riche d'une histoire valorisante et d'un projet d'entreprise offrant de belles perspectives.

Nous sommes connus comme un partenaire fiable, digne de confiance, solide et créateur de valeur et de qualité.

Nos collaborateurs sont soucieux au quotidien du respect du cahier des charges de nos donneurs d'ordres publics et privés. A ce titre, nous recherchons, avant toute chose, à mettre notre savoir-faire au service de nos projets et satisfaire ainsi nos clients et partenaires par la qualité, l'accompagnement et la capacité de s'engager.

La performance de notre entreprise ne se limite pas à nos résultats économiques et financiers mais à la création de valeur globale. Nos métiers impliquent de nous interroger sur la finalité et l'utilité sociale de nos réalisations sur nos territoires.

## **Notre projet d'entreprise, notre raison d'être**

En ce qui concerne notre raison d'être, il convient en préambule, de préciser que notre projet n'est pas de « faire de l'argent le plus rapidement possible » mais bien de conserver et pérenniser notre dimension sociétale forte avec une implication toujours importante sur des projets prestigieux et emblématiques. Ceci se traduit par une ambition financière en termes de rentabilité et de marges suffisantes pour renforcer la solidité financière d'OGI et assurer ainsi son indépendance, sa pérennité et bien entendu, son développement.

Dans ce cadre, notre ambition sociale doit se traduire par une attitude cohérente et responsable vis-à-vis des collaborateurs, des clients et de nos partenaires. Cette attitude est fondée sur des valeurs de respect, de loyauté et d'équité avec des préoccupations écologiques et environnementales qui doivent prendre une part de plus en plus importante dans nos projets mais aussi en interne.

Nous sommes ainsi soucieux d'offrir à nos clients et à nos partenaires une prestation personnalisée et de qualité au travers d'un regard expert, durable et innovant.

## Nos valeurs

### QUALITE

Nous sommes soucieux de bien faire ce que nous entreprenons et concentrons nos efforts sur les besoins de nos clients et de nos partenaires afin d'être pour chacun un acteur fiable et responsable.

Nos partenaires et nos clients sont au cœur de nos préoccupations et nos collaborateurs s'inscrivent dans une démarche de partenariat durable et équitable.

### HUMANISME et PASSION

Nous avons à cœur de nous engager pleinement dans le partage et le respect de l'autre en tirant parti du génie collectif en toute simplicité, honnêteté et bon sens.

Dans ce cadre, nous agissons dans une ambiance de travail favorisant la convivialité et l'esprit d'équipe pour viser l'excellence avec humilité car nous aimons nos métiers.

### CONFIANCE

Nous veillons à favoriser les prises de responsabilités individuelles pour une meilleure efficacité et cohésion dans notre organisation. Nous tenons à préserver l'esprit d'équipe par la considération réciproque, l'écoute et la communication interne mais aussi la reconnaissance et le mérite.

Nous respectons notre parole.

### INDEPENDANCE

Tradition oblige, nous sommes indépendants sur le plan financier, commercial et intellectuel et nous sommes fiers de l'être. Relever le défi de rester indépendant est un élément clé dans le développement et la pérennité d'OGI.

### DEMARCHE RSE

La démarche RSE est à la fois un pilier de nos valeurs et un engagement vis-à-vis de nos clients, de nos collaborateurs et de l'ensemble de nos parties prenantes. Cet engagement porte sur l'importance que nous accordons à la mise en place et au maintien des bonnes pratiques économiques, environnementales, sociales et sociétales, aussi bien en interne que dans l'exercice de nos métiers.

## Nos clients et partenaires

Nous concevons chaque relation comme un partenariat basé sur le professionnalisme, la confiance et la compréhension des métiers de chacun dans le respect mutuel des compétences.

Nous sommes à l'écoute de nos clients et de nos partenaires afin de bien définir leurs besoins et leurs souhaits. A ce titre, nous personnalisons nos relations par le biais d'interlocuteurs dédiés mais aussi d'agences de proximité.

Nous collaborons également avec les entreprises dans une démarche consistant à être au service des projets pour lesquels nous sommes missionnés.

Nous développons et préconisons à nos clients et à nos partenaires des solutions techniques adaptées à leurs besoins dans une démarche respectueuse de l'environnement.

## Nos collaborateurs

Nos talents sont nos plus grands atouts pour atteindre nos objectifs et relever nos défis d'aujourd'hui et de demain.

A ce titre, nous attachons une grande importance à la formation et à la motivation de nos collaborateurs. C'est ainsi que nous encourageons l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Nous sommes soucieux de maintenir une ambiance de travail favorisant la convivialité et l'esprit d'équipe dans le respect des relations entre collaborateurs.

Nos projets sont variés, complexes et prestigieux offrant ainsi à nos collaborateurs une vraie richesse dans leur implication au quotidien.

Nous offrons une organisation flexible du travail, une formation continue et des possibilités d'évolution dans le respect du principe d'égalité des chances.

## Notre environnement

Nous sommes très présents auprès d'acteurs publics mais aussi privés.

Nous apportons notre concours à de nombreux projets prestigieux comme à des projets plus modestes.

Nous nous engageons à adopter un comportement exemplaire sur le plan professionnel, éthique et juridique.

En cohérence avec notre métier lié à l'aménagement des villes et des territoires, OGI souhaite s'inscrire dans une démarche constante d'innovation.

## Notre démarche RSE et nos engagements

Les missions d'OGI répondent à différents enjeux environnementaux mais aussi sociaux et sociétaux.

Nous participons activement au développement durable de nos territoires à la fois dans nos activités de conception, de suivi de travaux mais aussi dans nos activités liées au domaine des sites et sols pollués. Nous conseillons et proposons des solutions pour maintenir et favoriser une biodiversité auprès des paysagistes et des architectes partenaires, concepteurs des aménagements.

A ce titre, nous sommes soucieux de repenser la conception pour économiser des ressources, agir dans la prévention des risques sanitaires ou encore pour optimiser la gestion des déchets, réduire les nuisances et limiter l'impact carbone de nos opérations.

### NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL ET SOCIÉTAL :

Nos actions prioritaires dans ce domaine sont clairement identifiées et portent sur la stratégie RH et sur la vie de l'entreprise.

#### Stratégie RH

- **Intégration :**
  - Formalisation d'un parcours d'intégration pour une bonne insertion dans l'entreprise, associé également à la remise d'un livret d'accueil à tout nouvel embauché.
  - Création de fiches de postes définissant le périmètre de missions et l'environnement de chacun.

- Fiche « nouveau collaborateur » permettant de recenser tous les besoins matériels, informatiques...au moment de l'intégration.

- Embauche d'apprentis et prise en charge de stagiaires.

La mise en place de tuteurs, le rapport d'étonnement à disposition de tous sur le réseau.

- Formation :

La priorité est donnée à la formation des collaborateurs en lien avec notre projet d'entreprise et les compétences ou les métiers à développer mais aussi la prise en compte du bien-être et de la qualité de vie au travail, ainsi que de la santé et sécurité au travail : (Formation RSE, Gestion du stress, Gestes et postures, Gestes qui sauvent, etc.).

- Evaluation des collaborateurs :

- Refonte des entretiens d'évaluation annuels et des entretiens professionnels pour favoriser les échanges et définir les besoins en formation.

- Mise en place d'outils RH facilitant les entretiens annuels et professionnels pour une évaluation efficace et partagée.

- Transparence sur les critères d'attribution et sur la méthode de calcul de la prime concernant les objectifs individuels et collectifs.

## Vie de l'entreprise

- Gestion du handicap

OGI est signataire de la Charte d'Engagement sur le handicap au travail auprès du mouvement « Activateur de progrès » :

<https://www.activateurdeprogres.fr/article/ensemble-partageons-les-valeurs-de-progres>

Les salariés handicapés pourront bénéficier du télétravail, dès lors que leur poste y est éligible. Ils bénéficieront de mesures appropriées facilitant l'accès au télétravail, définies en lien étroit avec le service RH et la médecine du travail, en fonction des adaptations rendues nécessaires par la situation personnelle du collaborateur.

- Egalité homme/femme

OGI est signataire de la Charte de l'Ingénierie pour la Mixité auprès de Syntec-Ingénierie.

Son indice de respect de l'égalité professionnelle homme/femme pour l'année 2022 est de 93/100, en augmentation de deux points par rapport à l'année 2021.

- *Engagement contre les discriminations*

OGI est signataire de la Charte de la diversité, texte qui permet notamment de promouvoir, au-delà du cadre légal et juridique, le principe de non-discrimination selon l'âge, l'origine, la religion ou l'orientation sexuelle.

- *Amélioration du confort au travail*

OGI s'engage à prendre les dispositions nécessaires afin que ses collaborateurs puissent parvenir à un équilibre vie professionnelle / vie personnelle notamment au travers la mise en place d'une Charte qui pérennise l'accès au télétravail. En particulier, la possibilité de coupler les ½ journées de télétravail à des ½ journées de RTT est de nature à faciliter l'organisation des contraintes personnelles avec les contraintes professionnelles.

Pour faciliter la vie professionnelle des futures mamans, les salariées enceintes bénéficieront du télétravail dans les douze semaines précédant leur congé de maternité.

OGI est soucieux de l'amélioration du cadre de travail de ses collaborateurs et recherche en permanence à offrir des espaces de travail plus agréables. Cet engagement s'est matérialisé par des travaux de clarification des espaces de travail, de rénovation des éclairages, de mise en place d'une bibliothèque partagée, l'achat de fauteuils ergonomiques, la mise en place d'équipements de visioconférence qui ont permis d'améliorer le confort et d'embellir les locaux.

Dans le cadre de la démarche de prévention des TMS (troubles musculosquelettiques), OGI a mis en place un partenariat avec la Clinique Ostéopathique de l'Eso, permettant à l'ensemble des collaborateurs de bénéficier de consultations ostéopathiques à tarif préférentiel. En parallèle, la médecine du travail est sollicitée par OGI sur des actions de sensibilisation.

- *Cohésion sociale*

Nous sommes soucieux de réunir les collaborateurs et d'offrir des occasions régulières pour partager des moments de convivialité (barbecue, repas de Noël, team building, etc.)

OGI propose à chacun de ses collaborateurs de donner un sens à son travail au travers de valeurs communes, de transparence sur notre projet d'entreprise et de notre démarche RSE. Cette démarche se prolonge avec la création d'un comité de Pilotage favorisant l'horizontalité, transformant les collaborateurs en accompagnateurs et invitant chacun à proposer des solutions et participer aux décisions le concernant.

La Direction d'OGI propose une communication mensuelle auprès de l'ensemble des collaborateurs sur la vie et l'actualité de l'entreprise.

Au sein de la société, elle encourage la participation de chacun des collaborateurs à la communication interne avec la mise en place d'outils comme le réseau social d'entreprise et des outils de diffusion de l'information.

OGI offre des primes de cooptation dans le cadre de l'aide de chaque salarié au recrutement de nouveaux collaborateurs sur les postes en tension.

- [Actions caritatives](#)

OGI contribue financièrement à un projet collaboratif au travers de l'adhésion à une association, GLOBAL HEART WATCH, qui lutte pour la prévention de la mort subite de l'adulte.

OGI est également mécène de l'association TELEMAQUE qui agit pour l'égalité des chances dans l'éducation en accompagnant des jeunes de milieux modestes dès le collège.

## NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

Préserver et respecter l'environnement est une préoccupation naturellement portée par la Direction d'OGI ainsi que par toutes ses collaboratrices et tous ses collaborateurs.

Dans cet esprit, nous avons mis en œuvre un certain nombre de mesures et nous souhaitons poursuivre cette démarche d'amélioration continue avec notre comité de pilotage.

- [Au bureau :](#)

Nous limitons nos déchets, en supprimant la vaisselle jetable.

Nous trions certains déchets : papier, carton, plastique, verre, canette, piles et nous souhaitons conclure un partenariat avec une structure de réinsertion pour en assurer la collecte

Nous avons mis en place un composteur à Montreuil afin de soustraire les déchets organiques des déchets collectés.

Nous imprimons le strict nécessaire, par défaut en recto/verso et en réutilisant le papier en brouillon.

Le papier que nous utilisons est labélisé FSC, Ecolabel, Rain Forest Alliance et pèse 75g.m<sup>-2</sup> en lieu et place du 80g.m<sup>-2</sup> habituellement utilisé.

Nous choisissons dorénavant des machines à café sans capsule, dont le seul déchet est le marc de café compostable.

Nous faisons au quotidien des petits gestes d'économie d'énergie, comme éteindre les lumières dans une pièce inoccupée, éteindre nos écrans, et nos ordinateurs avant de quitter les bureaux, mettre un pull plutôt que monter le chauffage.

Nous avons lancé une réflexion concernant les offres de fournisseurs d'énergies renouvelables.

Nous avons équipé notre siège de Montreuil d'éclairage Leds.

Nous demandons à nos prestataires d'entretien des locaux l'utilisation de produits éco-labellisés.

Nous privilégions l'achat de produits locaux en circuit court et faisons en sorte de participer à l'économie locale.

- Dans le cadre de nos trajets :

Nous faisons la promotion des mobilités douces (remboursement titres de transport, incitons à l'utilisation du vélo et finançons les cartes de réduction SNCF utilisables à titre personnel).

Associés à une politique de déplacement qui déconseille le recours à l'avion et à la voiture, nous avons mis en place un Forfait Mobilités Durables (FMD) pour nos collaborateurs. Nous avons équipé nos locaux de prises électriques pour recharger les véhicules hybrides et électriques et augmenté le nombre de places de stationnement pour les vélos. A ce jour déjà une dizaine de collaborateurs OGI font le choix, quotidien ou occasionnel, d'utiliser ce mode de transport.

Nous privilégions, dans le cadre du remplacement des véhicules de fonction, le choix de voitures hybrides.

Nous avons mis en place et pérennisé le télétravail qui permet de réduire les déplacements.

Nous avons mis en place les outils de visioconférence et équipé l'ensemble des collaborateurs de casques individuels, ce qui contribue également à réduire le nombre et la fréquence de déplacements professionnels et améliore le confort de chacune et de chacun sur les plateaux de travail.

- Au niveau numérique :

Nous maintenons le matériel informatique aussi longtemps que possible et le réparons, si nécessaire.

Nous préférons aux mails l'échange interne par messagerie instantanée et les plateformes de partage de fichiers.

Nous sommes soucieux d'archiver et de supprimer régulièrement nos mails.

- Dans le cadre de nos prestations :

Notre démarche consiste à accompagner et guider nos clients ainsi que nos cotraitants dans les orientations et les choix de projet pour des aménagements plus vertueux d'un point de vue environnemental.

Il s'agit de les informer de l'impact réel de certains choix afin de contribuer à une nouvelle perception du projet.

De même, sur le volet paysager, nous incitons à changer le mode de consommation du végétal et de tous les produits d'origine naturelle (végétal, bois, pierre, terre, sable etc.) afin de réduire l'impact carbone.

Nous sommes soucieux de réduire les coûts de gestion futurs de nos aménagements tout en garantissant leur pérennité.

Nous préconisons à nos clients des solutions de gestion de la pollution. L'objectif est d'atteindre le meilleur bilan coûts/avantages pour gérer le résultat des activités passées d'un site. Il s'agit ainsi d'offrir des sites qui soient à nouveau compatibles avec les usages envisagés par nos clients porteurs/acteurs de projets.

En ce qui concerne les déchets de nos opérations, nous présentons des résultats qui permettent de définir la filière d'élimination la plus adaptée et d'optimiser toute solution de revalorisation des matériaux.

De même, dans le cadre de nos chantiers, et en particulier sur des opérations de démolition, notre politique de gestion nous amène à effectuer un diagnostic déchets précis avant démolition.

Nous favorisons les techniques alternatives de gestion des eaux et travaillons en amont avec nos partenaires concepteurs pour rendre un territoire de projet apte à s'insérer dans un cycle de l'eau le plus vertueux possible.

Nous favorisons l'éco-conception de nos ouvrages et l'anticipation de la substitution des matériaux.

Dans ce cadre, il s'agit en particulier de mettre en avant :

- La sélection et l'intégration de fournitures provenant de fabricants soucieux de l'origine de leurs matières premières (produit éthique, durable)
- L'utilisation de matériaux de provenance local, nationale et/ou européenne permettant en priorité de limiter le bilan carbone lié au transport des marchandises.
- La valorisation des matériaux (réemploi de remblais par exemple) dans le respect de la réglementation en vigueur ou par le biais de transformation de matière (recyclage).
- La revalorisation des sols en place avant toutes substitutions et apports extérieurs.

- L'innovation de nouveaux procédés soucieux d'améliorer le volet environnemental des projets d'aménagement urbain (gestion des eaux pluviales, biodiversité, changement climatique).

Dès la phase de conception, jusqu'à la réception des travaux, nous œuvrons en faveur de la réduction de l'impact carbone de nos opérations.

Afin de formaliser notre démarche environnementale et de permettre à l'ensemble de nos collaborateurs d'avoir une vue d'ensemble des bonnes pratiques que nous cherchons à appliquer et à pérenniser pour chacun de nos métiers, nous rédigeons un « Guide des bonnes pratiques de développement durable, en études et travaux ». Ce document est constitué des fiches « métier » et des questions thématiques à se poser à chaque étape de la vie du projet dans l'objectif de le rendre le plus vertueux possible du point de vue environnemental.

## NOS ENGAGEMENTS ECONOMIQUES

Nous sommes attentifs à la qualité des relations avec nos clients et nos fournisseurs qui résulte de la confiance et de l'intégrité que nous entretenons mutuellement.

Nous tendons vers une politique d'achats responsable.

Nous assurons une gestion financière de l'entreprise responsable et bienveillante permettant la répartition de nos résultats vers les salariés sous la forme de bonus exceptionnel de fin d'année, de prime annuelle de participation au bénéfice, d'un plan Perco permettant la capitalisation de 10 jours de congés /an.

Dans le cadre du tableau des objectifs associés à l'attribution de la prime annuelle, nous avons introduit les objectifs, aussi bien collectifs qu'individuels, liés à la contribution à la démarche RSE et Qualité d'OGI.

Nous investissons sur la formation professionnelle.

- *En ce qui concerne nos fournisseurs, nos réflexions et nos objectifs portent vers les actions suivantes :*
  - Mettre en place une charte achats responsables à adresser aux fournisseurs
  - Favoriser les fournisseurs mettant en place une démarche RSE et les TPE/PME.
  - Privilégier la qualité de service
  - Assurer le respect des règles (conformité sociale et fiscale, RGPD, dispositions réglementaires de sécurité...)

- Privilégier les fournisseurs et sous-traitants locaux
- Respecter les délais de paiement
  
- *En ce qui concerne nos clients, nous sommes investis dans :*
  - Une prestation personnalisée et à forte valeur ajoutée
  - Une tarification cohérente et juste
  - Le respect des délais relatifs à nos prestations
  - Le suivi de la facturation et des délais de paiement dans une logique d'équité financière vis-à-vis des parties prenantes, en particulier des fournisseurs.